

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1251 16 décembre 1948

n° 1251 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 décembre 1948

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro

31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Mhe Dorita Economides, secrétaire-dactylographe contractuelle en service aux affaires économiques, est nommée auxiliaire au salaire de vingt-quatre mille quatre cent soixante-quinze francs (24.475 francs) par mois, exclusif de toutes indemnités, sauf pour indemnités pour heures supplémentaires. L'intéressée conserve droit, en outre, au congé prévu dans l'article 5 du contrat. La présente décision aura effet pour compter du 18 décembre 1948.